



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES MODIFICATION N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS de la Loire – 8 rue du Chanoine Ploton – CS 50541 – 42007 Saint-Etienne Cedex 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

AXIANS SYSTELECOM
67 Montée de Saint-Menet
Parc de la Buzine
13011 MARSEILLE
Tél. 06 11 84 69 63
Siret : 334 365 053 00068

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Acquisition d'un système audiovisuel pour le CTA CODIS – Lot n° 1 « Fourniture, installation, et mise en œuvre d'un système vidéo »

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **09/07/2016**

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Le marché est conclu pour une période initiale de 4 ans à compter de la notification du marché.

En ce qui concerne le lot n°1, la maintenance prendra effet à compter de la fin de garantie pour une durée de 4 ans. Si l'achat d'équipement supplémentaire inclut une prestation de maintenance, la durée de cette maintenance débutera à la fin de la période de garantie mais s'achèvera en tout état de cause à l'expiration de la maintenance de la solution de base.

D - Objet de la modification.

Modifications introduites :

Par décision du, la société AXIANS SYSTELECOM SAS a cédé l'activité de son entreprise par voie de cession de son fonds de commerce à la société SDEL VIDEO TELECOM, SAS au capital de 1 467 500 €, dont le siège est sis 1 rue de la procession à la PLAINE SAINT DENIS 93210 immatriculée 383 355 328 au RCS de BOBIGNY.

L'exécution du présent marché est donc transférée à la société SDEL VIDEO TELECOM SAS sise 1 rue de la procession à la PLAINE SAINT DENIS 93210.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent document, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

Incidence financière de la modification:

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de la modification :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par la modification :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de la modification au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent document »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)